

Maîtrise d'ouvrage et assistance à la maîtrise d'ouvrage - diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture

RS4338 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	341n, 341m, 341p
Formacode(s)	22269
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE · SIRET : 19751877200037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification concerne plusieurs domaines d'activités: maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage
L'objectif de la certification est de permettre une intégration dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage;

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Préfigurer et programmer un projet de Maîtrise d'ouvrage

- Appréhender le projet au regard du contexte (marché tendu et détendu) de l'opération.
- Identifier les caractéristiques économiques et juridiques de l'opération (enjeux, contraintes).
- Utiliser les nouvelles formes de montage et partenariats public/privé.
- Elaborer un rétro-planning.
- Prescrire, lire un diagnostic du contexte dans le cadre d'une étude pré-opérationnelle.
- Organiser, rédiger un dossier de consultation pour des prestations de service (programmation, études pré-opérationnelles, faisabilités, diagnostics techniques, relevés...).

2. Conduire un projet

- Mesurer et organiser les temps d'études et de réalisation du projets.
- Gérer et anticiper les risques d'une opération.
- Mettre en concurrence et contractualiser la maîtrise d'œuvre et autres prestataires de service (géotechnicien, géomètre, bureau de contrôle, coordinateur sécurité et prévention santé -CSPS-, Cerqual, concessionnaires...).

3. Approche responsable : durabilité sociale et environnementale

- Mobiliser les outils juridiques, économiques et organisationnels nécessaires au montage de projets participatifs et coopératifs
- Organiser et animer une concertation en tenant compte des logiques d'acteurs, des enjeux environnementaux de la transition énergétique (immobilier, aménagement du territoire) et de la durabilité de l'édifice ou de l'espace urbain projeté.
- Assurer une veille des évolutions normatives, des nouvelles compétences, des domaines d'expertise convoqués dans les divers projets (pollution, biotope, eau...) et des filières de l'écologie (réemploi).
- Mesurer les risques environnementaux (eau, air et sol).

Préfigurer et programmer un projet de maîtrise d'ouvrage

- Identifier les acteurs importants d'une opération et évaluer leur rôle dans un projet de maîtrise d'ouvrage.

- Evaluer la faisabilité financière du projet et son potentiel commercial au regard du marché.
- Sélectionner et hiérarchiser les informations juridiques liées au projet.
- Définir et évaluer les temporalités et phases de développement du projet.
- Elaborer des outils de travail (grille de lecture, note de synthèse...).
- Saisir les domaines de compétences mobilisés par l'opération : Utiliser les mécanismes et les modes de consultation ; Sélectionner et hiérarchiser les informations juridiques liées au contexte opérationnel.

Conduite de projet

1. Définir et évaluer les temporalités des phases d'études, au regard des caractéristiques et contraintes connues d'une opération : Identifier l'ensemble des missions d'études complémentaires et prestations de services afférentes ; Organiser et intégrer dans le temps la chaîne de validation des différents acteurs de l'opération.
2. Evaluer les droits et obligations en matière d'assurance et de prévention des risques durant le suivi des études et la phase de réalisation : Comprendre les outils juridiques et savoir mobiliser les connaissances pour limiter les risques contractuels (cession de terrain, financement, garanties, ...), Identifier les outils de vigilance appropriés pour prévenir les risques (données géotechniques, études complémentaires, référé préventif...)
3. Appréhender les différents domaines de missions et responsabilités des prestataires intervenant dans l'acte d'aménager et de construire :

Connaître les champs d'application des différents modes de mise en concurrence (appel à idée, marché de définition, dialogue compétitif, concours, procédure adaptée...) ; Maîtriser les outils contractuels courants (acte d'engagement, CCAG, CCTP, CCAP, avenant...).

Approche responsable - Durabilité sociale et environnementale

1. Adapter un cadre général de montage aux spécificités des projets en autopromotion, participatifs et coopératifs : Identifier les prestataires et compétences à mobiliser dans le cadre d'un projet coopératif, participatif et en autopromotion.
2. Définir et évaluer les différentes phases de projet dans un montage participatif : Cerner les objets de la concertation pour solliciter les bons intervenants ; Cerner les techniques d'organisation et de médiation d'une concertation (cadres des sujets, des temps de parole, outils au service de l'élaboration de choix et de décisions collectifs).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture, de la maîtrise d'ouvrage

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.paris-belleville.archi.fr/UserFiles/DSA/2017_PlaquetteDSA-MOA.pdf

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4338/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	27
Montant total engagé	18 738 €
Coût moyen par dossier	694 €
Durée moyenne	228 h
Période	01/2021 – 10/2021

France compétences	98 %
--------------------	------

Reste à charge titulaire	2 %
--------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.